Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_067-DE

Conseil Communautaire du 25 juin 2026 Délibération n°C_2026_067

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 19 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (36) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, PIEL Mickaëlle, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GUILLERME Gwen, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, HOUEIX Marie-Claude, BELLEC Patrice, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (12) :
GUE Thierry donne procuration à HOUEIX Marie-Claude, JOSSE Pascal donne procuration à MARTIN Dominique, LORIOT Viviane donne procuration à GUILLEMOT Sylvie, TARLET Raphaël donne procuration à NAEL David, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, RODRIGUEZ Paul donne procuration à PIEL Mickaëlle, FLAGEUL Marie donne procuration à GENOUEL Fabrice, GICQUELLO Bruno donne procuration à HANGOUET Françoise, GUIHARD Jean-François donne procuration à STRICOT Gaëlle, YHUEL Yann donne procuration à CRESP Emmanuelle, CHEDALEUX Sylvie donne procuration à LUCAS Aurélie, BRAUD Maurice donne procuration à BONCHE Nancy

Absents excusés (1) :
MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Finances - Subvention d'équilibre des budgets annexes (en fonctionnement)

Objet : Finances - Subvention d'équilibre des budgets annexes (en fonctionnement)

Le vice-président en charge des finances fait état du tableau ci-dessous des subventions d'équilibre pour l'exercice 2025 en fonctionnement versées aux budgets annexes pour les rééquilibrer.
En effet, certains budgets annexes n'ayant pas assez de ressources propres pour s'équilibrer ou dégager un autofinancement, le budget principal vient abonder ces budgets en ressources pour les rééquilibrer.

La commission Finances et Commande Publique du 1 juin 2026 a émis un avis favorable pour ces rééquilibres.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_067-DE

		CFU 2025			
		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Ecritures budgétaires	Budgets concernés	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES (recett Fonct et Invest)	DECHETS		-		
	SPANC		-		
	PARCS COMMUNAUTAIRES		1 120 000		
	ECONOMIQUES ET SERVICES		-		
	EQUIPEMENTS AQUATIQUES		600 000		
	CULTURE TOURISME		1 920 000		
	MOBILITE		-		
	HALTE FLUVIALE		-		
	TOTAL		3 640 000,00		-

Il est proposé au conseil communautaire de :

- **VALIDER** le versement des subventions de fonctionnement reprises dans le tableau ci-dessus pour 2025.
- **AUTORISER** le président, ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés avec :
46 voix pour
2 abstentions
GICQUELLO Bruno, HANGOUET Françoise

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

